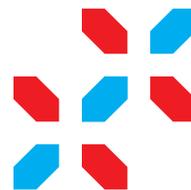




LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



BURKINA FASO - LUXEMBOURG

10 • 2019

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT







Contenu

-
- 04** BURKINA FASO,
VUE D'ENSEMBLE
-
- 06** STRATÉGIES ET PRINCIPES
-
- 07** LE LUXEMBOURG AU
BURKINA FASO : HISTORIQUE
-
- 08** PROGRAMME INDICATIF
DE COOPÉRATION
-
- 09** QUELQUES CHIFFRES-CLÉ
-
- 10** ÉVOLUTION DE LA
COOPÉRATION AU BURKINA FASO
-
- 12** COOPÉRATION BILATÉRALE
-
- 18** COOPÉRATION MULTILATÉRALE
-
- 21** COOPÉRATION RÉGIONALE
-
- 27** COOPÉRATION AVEC LES ONG
-
- 28** ACTION HUMANITAIRE
-
- 29** FINANCE INCLUSIVE ET
SECTEUR PRIVÉ
-
- 31** CONTACTS
-

Burkina Faso, vue d'ensemble



183 / 189

Indice de développement humain (2018)

19 751 535

Population (2018)

660 USD

PIB/habitant - PPA (2018)

3%

Taux d'accroissement de la population (2018)

0,2

Émission de CO₂
(tonnes métriques/habitant)
(2014)

5

Croissance de la population urbaine
(% annuel - 2018)

61

Espérance de vie à la naissance (2017)

38,1

Inscription à l'école secondaire (% brut - 2017)

76,4 / 1000

Taux de mortalité infantile,
moins de cinq ans (pour 1 000)
(2018)

104 ‰

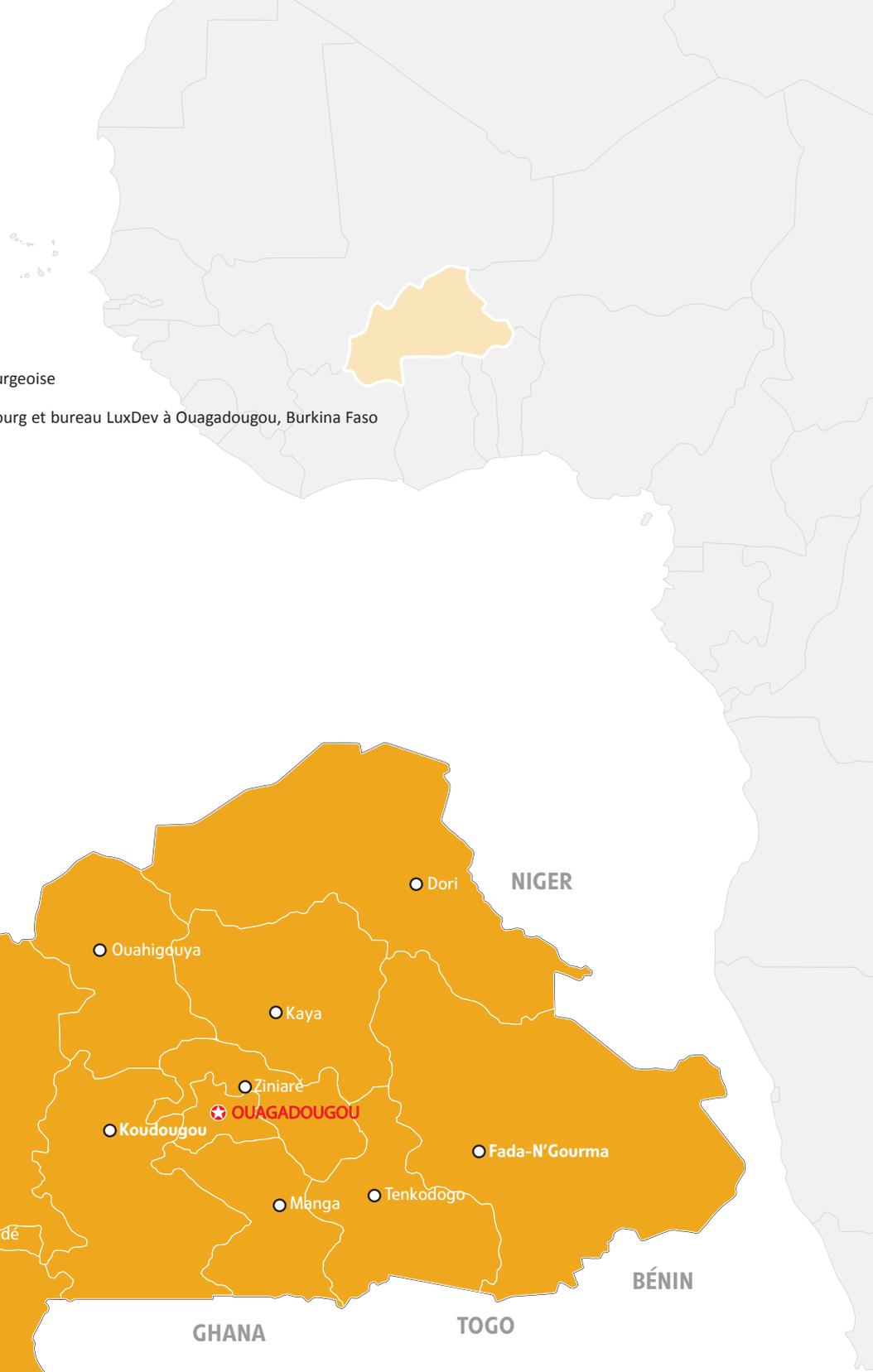
Taux de fertilité chez les adolescents (2017)

5,3

Enfants / femme (2017)

274 220 km²

Superficie (2018)



■ Intervention de la Coopération luxembourgeoise

★ Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg et bureau LuxDev à Ouagadougou, Burkina Faso



La Coopération luxembourgeoise au développement : stratégies et principes



OBJECTIF

La Coopération luxembourgeoise se place résolument au service de l'éradication de la pauvreté.

ACTIONS

Les actions de la Coopération luxembourgeoise se conçoivent dans l'esprit du développement durable dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux. Elles s'inscrivent dans la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations unies, ses 17 Objectifs de développement durable et le principe de « ne laisser personne pour compte ».

- promotion d'approches multi-partenariales (ODD 17)
- renforcement de capacités à tous les niveaux
- promotion de l'innovation pour l'atteinte de résultats de développement concrets
- gestion axée sur les résultats et la performance, transparence et redevabilité
- flexibilité et réactivité en fonction des contextes, surtout en temps de crise



THÈMES PRIORITAIRES

- accès à des services sociaux de base de qualité ;
- intégration socio-économique des femmes et des jeunes ;
- croissance durable et inclusive ;
- gouvernance inclusive.

DIMENSIONS TRANSVERSALES

- droits de l'homme ;
- égalité et équité entre les genres ;
- durabilité environnementale.

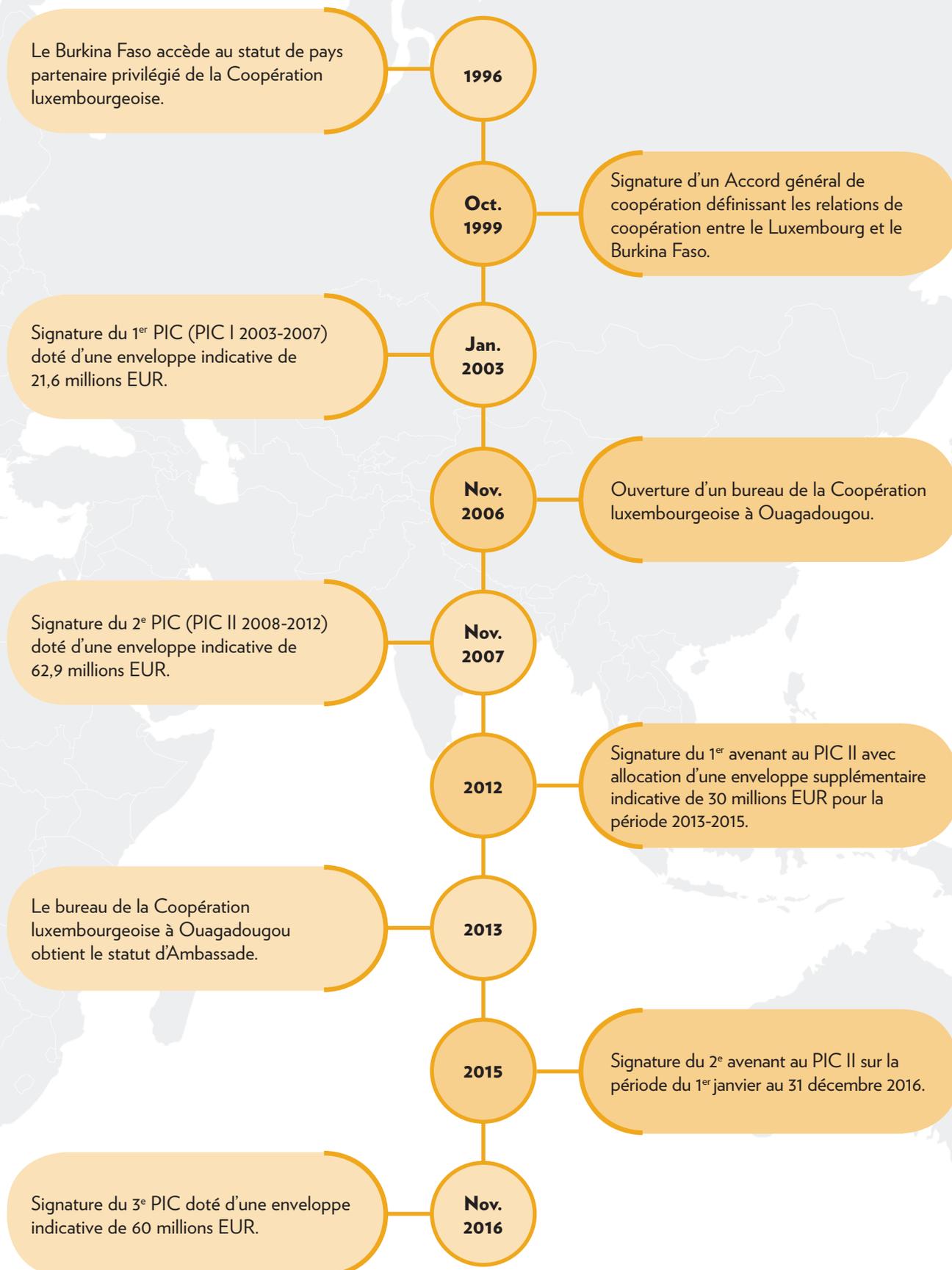
CONCENTRATION DE L'AIDE POUR MAXIMISER SON IMPACT

- nombre restreint de pays partenaires, en particulier en Afrique de l'Ouest et sa zone sahélienne, et engagement sur le long terme ;
- concentration sectorielle sur les domaines où le Luxembourg dispose d'une expertise ou d'un avantage comparatif spécifique (p.ex. centre financier international, TIC, gestion de données) ;
- approche partenariale pour la définition des Programmes indicatifs de coopération (PIC) ;
- alignement sur les principes de l'efficacité du développement.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

- 1% de son RNB consacré à l'aide publique au développement, depuis 2009 ;
- 100% de son APD sous forme de dons et à caractère non-liée ;
- mise en œuvre selon une approche partenariale, par les instruments de la coopération bi- et multilatérale, la coopération avec les ONG et de l'appui aux programmes ;
- comprend un volet d'action humanitaire se déclinant à travers : l'aide d'urgence en réponse aux crises et catastrophes et à des conflits violents, la transition, la prévention et la résilience.

Le Luxembourg au Burkina Faso : historique



Le 3^e Programme indicatif de Coopération entre le Burkina Faso et le Luxembourg (2017 – 2021)

SIGNATURE DU PIC

Signé en novembre 2016, le troisième Programme indicatif de coopération (PIC III) entre le Burkina Faso et le Luxembourg couvre la période 2017-2021.

BUDGET

Le budget indicatif initial du PIC III de l'ordre de 60 millions EUR a connu plusieurs augmentations et se situe actuellement à 82,3 millions EUR.

THÈMES PRIORITAIRES



Éducation, enseignement et formation techniques et professionnels



Gestion durable des ressources naturelles



Nouvelles technologies de l'information et de la communication

ZONE DE CONCENTRATION ET ACTEURS

Le PIC III s'inscrit dans une approche globale au sens où les appuis aux secteurs et thèmes prioritaires se déploient sur la totalité du territoire.

1



Ministère d'ancrage politique : ministère de l'Économie, des Finances et du Développement du Burkina Faso

3



Agences des Nations unies : BIT, PNUD et UNFPA

1



Agence d'exécution : LuxDev

1



ONG : SOS Faim Luxembourg

FAITS MARQUANTS

- fourniture d'une connectivité internet à environ 700 bâtiments de l'administration burkinabè ;
- renforcement de la résilience des populations face au changement climatique ;
- récupération des terres dégradées en milieu pastoral ;
- signature d'un nouveau protocole de coopération en appui à la mise en œuvre de la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels.

Quelques chiffres-clé

1. Coopération bilatérale

Durée	Titre	Exécution	Part LU EUR
2017 - 2020	Appui au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC)	LuxDev	22 300 000
2018 - 2022	Appui à la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique	LuxDev	17 000 000
2018 - 2022	Projet de récupération et valorisation des espaces pastoraux	LuxDev	5 000 000
2018 - 2021	Programme d'appui pour la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF)	LuxDev	13 200 000
2019 - 2024	Appui à la politique sectorielle de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (APOSE/EFTP) et de son nouveau Plan d'action opérationnel triennal (PAT)	LuxDev	13 000 000
2016 - 2022	Mandat « Agri+ » - Dispositif innovant de financement de l'agriculture familiale au Burkina Faso et au Mali	SOS Faim	3 524 650

2. Coopération multilatérale

Durée	Titre	Exécution	Part LU EUR
2018 - 2021	Appui à la participation citoyenne, à la décentralisation et au développement local	Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)	1 500 000
2018 - 2019	Jeunesse entreprenante et citoyenne	PNUD	1 500 000
2019 - 2021	Projet d'appui à la compétitivité des produits de la filière karité	Organisation mondiale du commerce (OMC)	1 315 465
2018 - 2021	Autonomisation, accès à la santé sexuelle et reproductive et meilleure implication des femmes et jeunes vulnérables dans la protection de l'environnement et la prévention et gestion de conflits au Burkina Faso	Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)	5 000 400
2018 - 2021	Appui à la résilience économique et climatique des populations au Burkina Faso à travers les innovations financières et digitales	Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF)	2 700 000

3. Coopération régionale

Durée	Titre	Exécution	Part LU EUR
2018 - 2020	Gestion d'urgence et de sécurité sanitaire des aliments	FAO	950 000
2018 - 2019	Plan de rattrapage en Afrique de l'Ouest et du Centre (ONUSIDA)	ONUSIDA	2 000 000
2013 - 2021	Partenariat UE-WHO-LU-IE-OMS sur la couverture sanitaire universelle	UE - WHO - LU - IRL - OMS	21 000 000
2016 - 2019	Contribution luxembourgeoise au volet « Sahel - Région du Lac Tchad » du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique	UE	4 000 000
2018 - 2019	Appui à l'initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes dans la région du Sahel	BIT	2 000 000
2017 - 2022	Centre d'assistance technique dans le domaine du renforcement des capacités de gestion macro-économique	FMI	5 000 000
2009 - 2022	Cadre intégré renforcé de l'Organisation mondiale du commerce	OMC	9 000 000
2010 - 2019	AXIS (African Internet Exchange System)	Union africaine	300 000
2016 - 2020	FEVE III - Lutte contre le VIH/Sida	ENDA Santé	5 374 468
2013 - 2021	Partenariat entre la BCEAO et la House of Training/ATTF	House of Training/ATTF	690 000
2018 - 2019	Cadre de conformité pour le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire pour les opérations de la Force conjointe du G5 Sahel	UE - ONU - G5 Sahel	345 000
2016 - 2019	Renforcement de la sécurité humaine et de la résilience communautaire	PNUD	3 000 000
2019 - 2020	Contribution au programme « Emploi, jeunes et femmes dans les économies locales »	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE	150 000

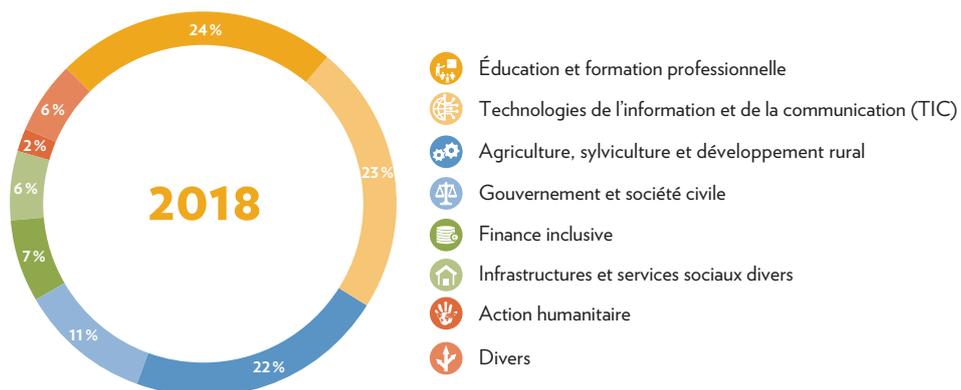
4. Coopération avec les ONG

Durée	Titre	ONG	Part LU EUR
2018-2020	Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux	APIP	383 999
2015-2019	Développement institutionnel et organisationnel, amélioration de l'offre éducative à la préservation de l'environnement et développement d'un marché de produits biologiques	ASTM	117 168
2019-2023	Construction et équipement d'infrastructures scolaires, mise en place de forages et de latrines, appui à la formation, renforcement des capacités, amélioration des productions végétales et animales	CMS	6 909 400
2017-2019	Renforcement des capacités dans la politique d'assainissement, construction d'habitations durables, de latrines et de greniers	CR	771 970
2019-2023	L'accès à l'eau potable et à l'assainissement des communes de Pabré, Dapélogr	CR-PSF	3 200 000
2017-2019	Contribution à la réduction de l'exploitation sexuelle des enfants	ECPAT	195 200
2018-2022	Assurer la souveraineté alimentaire et l'autonomie économique des communautés, renforcement des compétences pour la défense de leurs droits et intérêts	FdH	217 927
2018-2020	Centre de formation Tond Tonga	FEE	573 682
2016-2020	Insertion socio-professionnelle, promotion de la santé maternelle/familiale/communautaire, sensibilisation pour l'abandon des mutilations génitales féminines et la prise en charge des victimes	FRF	1 344 000
2019	Apprentissage et formation de jeunes femmes dans le métier de tissage, de fabrication et de vente	HAH	79 734
2018-2022	Appui au plan stratégique de développement de la Médecine Physique et Réadaptation	HIL	696 000
2018-2020	Renforcement de l'utilisation de la traction asine et des capacités productives des exploitations agricoles familiales	JBW	626 217
2019-2021	Partenariat avec l'École Koko B	SAE	84 372
2017-2019	Appui à l'éducation dans la commune de Koudougou, Bangre Veenem	SOL	837 590
2018-2020	Appui au monitoring et renforcement des capacités des acteurs de l'exploitation minière artisanale	SOL	326 103
2019	Projet d'appui à l'éducation dans la Province du Bam	SOL	185 579
2019-2023	Renforcement des capacités liés à la participation démocratique, renforcement du financement agricole, amélioration et sécurisation des revenus des exploitations familiales	SOS Faim	284 000

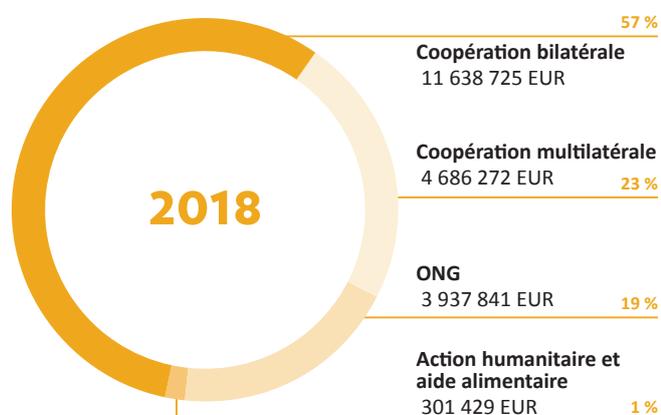
5. Action humanitaire

Durée	Titre	Organisation	Budget total EUR
2018	Plan d'urgence et de résilience	Programme alimentaire mondial (PAM)	200 000
2018	Projet de réponse intégrée aux besoins de la population affectée par la hausse de l'insécurité dans le Nord du Burkina Faso	Handicap international Luxembourg	100 000
2018-2019	Appui à la gestion de la sécurité de la Croix-Rouge burkinabé	Croix-Rouge luxembourgeoise	80 000
2019	Contribution aux opérations	PAM	500 000
2019	Contribution aux opérations	Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	500 000

Répartition sectorielle en 2018

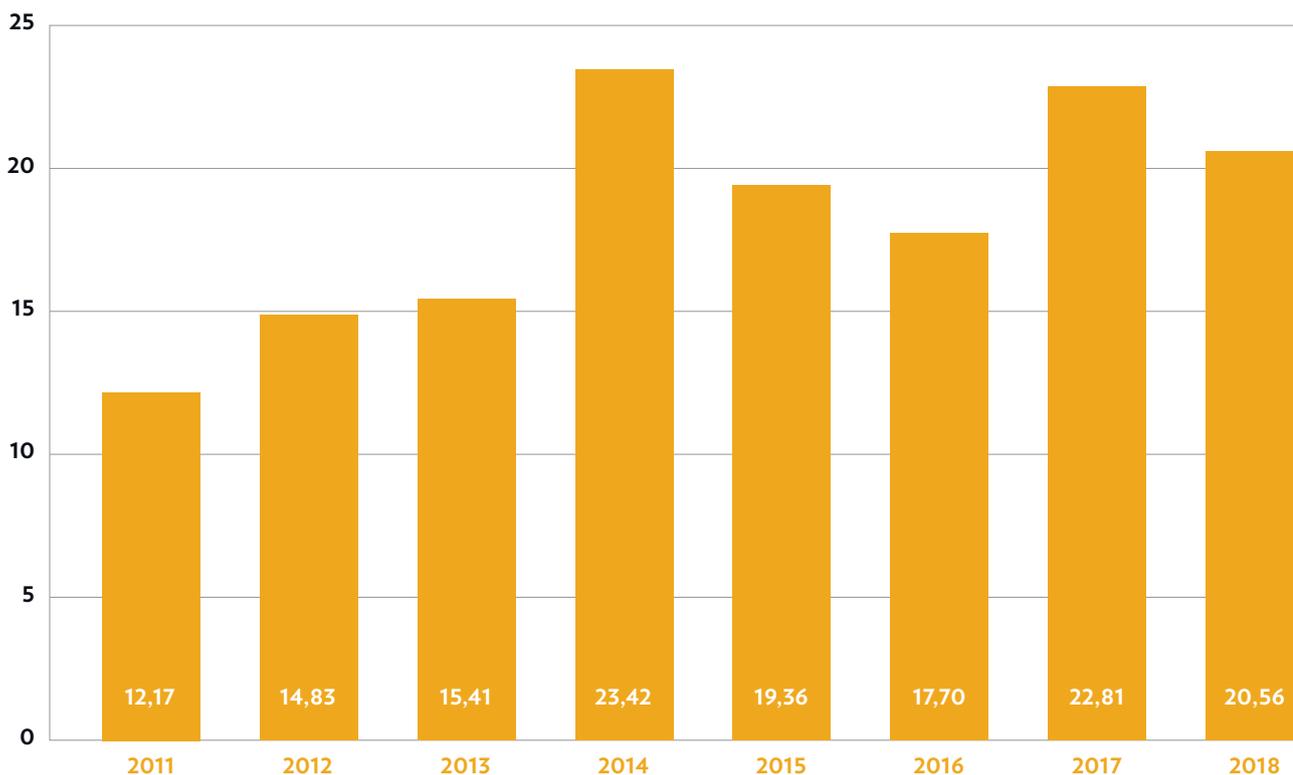


Répartition de l'APD au Burkina Faso en 2018



Évolution de la mise en œuvre

millions EUR



LuxDev | Appui au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC)



2017 - 2020

Le projet intervient dans le cadre de la Stratégie nationale de développement de l'économie numérique (SN@DEN) 2018-2027 et contribue à la promotion de la bonne gouvernance politique et administrative en améliorant l'efficacité et l'efficience de l'administration publique. Il poursuit plus spécifiquement l'objectif d'améliorer la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures de communications, contribuant à l'atteinte des objectifs du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020. À cet effet deux résultats sont visés :

- le premier résultat a pour objet la mise en capacité de l'ANPTIC pour qu'elle puisse assurer sa mission de réalisation des projets et programmes de développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) du gouvernement ;
- le deuxième résultat consiste au développement du réseau de télécommunication RESINA+. RESINA+ est le nom de la solution proposée pour renforcer, par technologie satellitaire, le Réseau informatique national de l'administration existant (RESINA) et le rendre accessible sur tout le territoire.

Le projet conjugue trois leviers de développement : technologique, organisationnel et institutionnel :

- le technologique permet d'accéder de manière indépendante au réseau mondial internet et de désenclaver le pays ;
- l'organisationnel permet d'accompagner la création et la pérennisation de l'ANPTIC ;
- l'institutionnel permet d'opérationnaliser les cyber-stratégies adoptées.

Initialement prévu pour démarrer en 2014, ce n'est finalement qu'en avril 2017 que le projet a démarré. Le projet a permis l'installation et la mise en service de cinq stations satellitaires O3b, l'élaboration du document de vision stratégique de l'ANPTIC, le déploiement effectif de 34 pylônes, délivrance de 540 Mo de bande passante (Internet et Interconnexion) dans le RESINA. Les travaux d'extension du réseau hertzien vers 42 des 45 chefs-lieux provinciaux ont démarré en 2018 et se poursuivront jusqu'en avril 2020. En parallèle, le projet et l'ANPTIC ont démarré la modernisation de 339 bâtiments administratifs afin d'assurer leur connexion au RESINA.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
22 300 000 EUR

LuxDev | Appui à la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique



2018 - 2022

Ce nouvel appui constitue la suite logique des actions du 2^e PIC en matière de gestion des ressources naturelles et notamment forestières. Avec la contribution au Programme d'appui au secteur forestier (PASF), le ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique (MEEVCC) a notamment pu développer des outils de planification, de pilotage et de suivi de son action et dispose aujourd'hui de son document de politique sectorielle, d'un plan d'action triennal et d'un budget-programme par objectifs.

En construisant sur les acquis du PASF et sur le deuxième inventaire forestier, ce nouvel appui permettra une meilleure connaissance, préservation et gestion durable des ressources forestières ligneuses et non ligneuses par et au profit des populations. Il vient compléter les efforts du MEEVCC dans la mise en œuvre de sa politique sectorielle et notamment de ses programmes budgétaires 1 « gestion durable des ressources forestières et fauniques », 3 « gouvernance locale et développement durable », 4 « économie verte et changement climatique », ainsi que de son programme « pilotage et soutien ».

Le programme, mis en œuvre en exécution nationale, peut notamment compter sur les bonnes capacités de production que le MEEVCC a su développer dans le cadre du PASF. D'autre part,

il apporte un appui plus conséquent au niveau de certaines directions régionales du MEEVCC en vue d'une extension et meilleure gestion des chantiers d'aménagements forestiers qui approvisionnent les grands centres urbains en bois énergie. Le programme soutient également le transfert des compétences vers les collectivités territoriales et la mise en défens et gestion des espaces de conservation de ces dernières. Les actions de protection et de gestion durable de la ressource sont complétées par des actions de reforestation. Enfin, il apporte également un appui à la filière des produits forestiers non ligneux et notamment aux nombreuses associations qui en tirent un revenu important.

Au-delà de ces actions de terrain, le programme continue à appuyer le renforcement des capacités du MEEVCC en matière de coordination, pilotage et mise en œuvre de sa politique. Subséquemment à la poursuite de l'appui au système d'information forestier et à l'exploitation du 2^e inventaire forestier, le programme apporte enfin un soutien particulier au fonctionnement du dispositif de suivi-évaluation du MEEVCC.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:
17 000 000 EUR

LuxDev | Projet de récupération des terres dégradées en milieu pastoral



2018 - 2022

Le projet s'inscrit en cohérence avec les orientations prioritaires du 3^e PIC entre le Burkina Faso et le Luxembourg qui identifie la gestion durable des ressources naturelles comme un secteur de concentration. Dans la continuité des appuis du PIC II, il vise à réduire la vulnérabilité des acteurs de l'élevage aux chocs climatiques, et à la réduction et fragmentation des espaces de pâturage par la mise en œuvre d'activités de restauration des ressources pastorales.

La mise à l'échelle des actions de récupération des terres dégradées en milieu pastoral, dans une logique assurant la gestion de la mobilité des troupeaux, est une des conditions de leur durabilité. De même, leur valorisation par les femmes et les plus pauvres est un facteur à promouvoir. Enfin, le marché carbone offre une opportunité d'assurer une pérennisation de la conservation et de la préservation des terres récupérées sur le moyen à long terme.

L'objectif spécifique du projet s'aligne sur l'objectif stratégique du programme budgétaire du ministère des Ressources animales et halieutiques (MRAH) qui vise à « créer un environnement sécurisé et favorable à une production durable ». Les deux résultats du projet sont ainsi alignés sur les actions 1 et 2 de ce programme :

- résultat 1 : « Des espaces pastoraux sécurisés sont créés » ;
- résultat 2 : « Les espaces pastoraux créés sont opérationnalisés ».

Le projet prévoit la restauration de 10 800 hectares (ha) d'espaces pastoraux venant s'ajouter aux 8 500 ha de la phase antérieure, ainsi que leur sécurisation via l'élaboration de 15 chartes foncières, le

balisage de 60 kilomètres de pistes à bétail et aires de repos, la création de 10 points d'eau, la valorisation des sites restaurés par la fauche et la conservation du foin, le développement d'activités génératrices de revenus liées au petit élevage et à la vente de crédits carbone.

Les effets attendus sont l'augmentation des espaces pastoraux fonctionnels, la sécurisation des activités pastorales et la réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs, une représentativité améliorée des femmes dans les instances locales, l'allongement de la durée d'alimentation du bétail dans les terroirs villageois et l'amélioration de la couverture des besoins alimentaires du bétail, ainsi que l'amélioration des revenus des femmes et des pauvres pour les activités promues.

Le projet intervient dans sept provinces des régions du Sahel, du Nord et du Centre Nord. Les bénéficiaires directs et principaux acteurs sont les éleveurs et agropasteurs, les populations ayant droit à des espaces pastoraux restaurés, avec une attention particulière pour les femmes, les jeunes et les personnes pauvres, les collectivités territoriales et leurs commissions foncières, le MRAH et le ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique, les ONG et associations de développement contractualisées.

Le contexte sécuritaire de la région et l'impact des changements climatiques sur les ressources pastorales constituent les principales menaces à la mise en œuvre de ce projet démarré en septembre 2018.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
5 000 000 EUR

LuxDev | Éducation CAST - Appui à la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF)



2018 - 2021

Au-delà de la couverture scolaire à améliorer nécessairement, c'est surtout aux problèmes de rétention aux différents niveaux d'enseignements auxquels il faut s'attaquer pour y parvenir. Tenant compte de cette situation et à la faveur de l'élaboration de son nouveau référentiel de développement à savoir le Plan national de développement économique et social (PNDES) sur la période 2016-2020, le Burkina Faso a renouvelé, en juillet 2017, sa planification sectorielle sur la période 2017-2030 avec en perspective, l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) en matière d'éducation et de formation.

L'éducation, l'enseignement technique et la formation professionnelle faisant partie des secteurs de concentration du 3^e PIC entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Burkina Faso, il a été convenu d'apporter un appui à la mise en œuvre du PSEF sur la période 2018-2021 à travers le programme. Le cadre logique et les objectifs de cet appui sont alignés sur ceux du PSEF. L'appui est articulé autour de deux composantes à savoir :

- **une contribution au compte d'affectation spéciale du trésor (CAST) :** cette composante vise à appuyer la mise en œuvre des plans d'actions annuels du ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales (MENAPLN) sur base des politiques et orientations stratégiques du PSEF et, selon les modalités de décaissement définies dans le Protocole de financement commun signé entre le gouvernement du Burkina Faso et les partenaires techniques et financiers (PTF) du CAST. Le CAST en tant que modalité de financement de l'éducation est une réponse concrète aux engagements de la Déclaration de Paris sur l'alignement et l'efficacité de l'aide. Il est intégré dans la loi de finances sous la forme d'un budget en recettes et dépenses isolé du budget général. Au-delà des modalités d'allocation des ressources financières, le fonctionnement du CAST promeut également l'approche sectorielle auprès du MENAPLN et des PTF en favorisant un dialogue politique et technique sur

les thématiques sectorielles essentielles et le suivi des performances du secteur. À la faveur de la crise sécuritaire qui prive certains élèves du droit à l'éducation, le MENAPL a élaboré une stratégie et un plan d'action relatifs à la scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires ;

- **l'appui au renforcement des capacités :** il s'agit d'un appui à la gestion du secteur de l'éducation et de la formation par les technologies de l'information et de la communication. Il vise l'amélioration de la gestion des ressources humaines et contribuera également à améliorer le suivi de l'évolution du cursus scolaire de chaque élève dans tous les cycles à travers un identifiant unique, ainsi que l'amélioration de la qualité des statistiques scolaires. À terme, l'objectif est de disposer d'une plateforme intégrée de suivi du cursus scolaire des élèves, de la gestion du personnel et des statistiques scolaires afin d'améliorer la qualité des processus de traitement des informations tout en évitant les erreurs humaines et d'obtenir des gains en termes de temps et de ressources financières.

La mise en œuvre du BKF/025 ne fait pas l'objet d'un dispositif spécifique de gestion. En termes de coordination, il s'agit de s'aligner sur le dispositif existant au niveau national. Pour cela, la Coopération luxembourgeoise participe de façon active aux instances de pilotage et de suivi de la mise en œuvre du PSEF. Il s'agit principalement :

- du cadre sectoriel de dialogue qui est l'organe de suivi et d'évaluation du PSEF ;
- du cadre partenarial qui organise le dialogue entre le gouvernement et les PTF de l'enseignement de base ;
- de la mission conjointe de suivi qui réalise un suivi approfondi de l'évolution du secteur éducatif de base et secondaire et formule des recommandations et orientations pour une mise en œuvre efficiente du plan d'actions de l'année en cours.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :

13 200 000 EUR

LuxDev | Appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnelles (APOSE)



2018 - 2021

Dans le cadre du 3^e PIC, il est prévu la poursuite des appuis du BKF/018 à travers le nouveau BKF/026 «Appui à la mise en œuvre de la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels (APOSE/EFTP)». Ce programme est une contribution à un appui conjoint des Coopération luxembourgeoise, autrichienne, suisse, monégasque et française à travers l'Agence française de développement, à la mise en œuvre de la politique de l'EFTP. Ces partenaires techniques et financiers (PTF) ont confié le *lead* de la formulation de l'appui à LuxDev. En amont de la formulation, il a été réalisé le diagnostic des capacités des principales entités en charge de la mise en œuvre de la politique nationale (PN) de l'EFTP.

Le gouvernement burkinabè a élaboré en fin 2017, un plan d'action triennal 2018-2020 de la PN/EFTP. Il s'articule autour de trois programmes visant à améliorer l'accès à l'EFTP (programme 1), en améliorer la qualité (programme 2) et renforcer son pilotage (programme 3).

Le programme consistera en un appui aux actions les plus pertinentes des trois programmes de ce plan d'action triennal glissant, et qui sont à même de contribuer à l'atteinte des objectifs spécifiques qui y sont déclinés.

Le document technique et financier de l'appui a été élaboré et validé par les parties prenantes. Après instruction du document par le MAEE, le mandat d'exécution a été délivré à LuxDev en août 2019.

Les grandes orientations de l'appui portent sur la réalisation d'actions de formation qualifiante et cer-

tifiante, à forte employabilité et plutôt de courte durée, l'appui à la décentralisation fonctionnelle et territoriale de la formation professionnelle, le développement des partenariats avec le secteur privé.

En termes de modalité de mise en œuvre, il est envisagé une exécution nationale à travers le ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (MJPEJ) et l'instrument retenu est le compte d'affectation spéciale du trésor (CAST). Ce compte CAST alimentera des comptes ouverts pour le MJPEJ et le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA). Les ressources seront mises à la disposition des autres acteurs (chambres consulaires et patronat) via le FAFPA à travers des conventions.

Les différents acteurs pilotes vont bénéficier d'importants appuis en matière de renforcement des capacités et seront accompagnés à travers un dispositif d'assistance technique consistant.

Le dispositif d'assistance technique, les expertises perlées, la supervision financière, les audits et évaluations seront gérés en régie par LuxDev pour le compte des PTF.

Le démarrage de l'appui est prévu au quatrième trimestre 2019 après la signature du protocole de financement commun entre le gouvernement burkinabè et les cinq PTF contributeurs au financement de l'APOSE.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise
allouée au Burkina Faso:
13 000 000 EUR

Mandat « Agri+ » - Dispositif innovant de financement de l'agriculture familiale au Burkina Faso et au Mali



2016 - 2022

Depuis mars 2016, SOS Faim Luxembourg travaille sous un mandat du MAEE à hauteur de 7 millions EUR qui s'étend sur sept ans (2016-2022) et sur deux pays, à savoir le Burkina Faso et le Mali.

Le mandat prévoit la mise en oeuvre du projet « Dispositif innovant de financement de l'agriculture familiale au Burkina Faso et au Mali », aussi appelé Agri+. Plus de 3,5 MEUR de ce projet sont consacrés au Burkina Faso.

Le dispositif Agri+ comporte deux outils de financement : un fonds de garantie et une ligne de crédit ainsi qu'un programme de formation spécifique sur le financement agricole pour les organisations professionnelles agricoles (OPA). Le fonds de garantie limite le risque des institutions financières lorsqu'elles accordent des crédits dans le cadre de

l'agriculture familiale et la ligne de crédit est dédiée à la microfinance.

Grâce à ces deux outils, les exploitations familiales et les organisations de producteurs agricoles peuvent recourir à des financements à moyen et long terme, adaptés à leurs besoins.

Agri+ vise à instaurer une meilleure interaction et une confiance accrue entre le secteur agricole familial et le secteur financier, en particulier les organisations paysannes et les institutions de financement rural. Cette dynamique d'apprentissage et de compréhension mutuelle devrait favoriser l'inclusion financière agricole familiale au Burkina Faso.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
3 524 650 EUR



© Atelier Performances

PNUD | Appui à la participation citoyenne, à la décentralisation et au développement local

2018 - 2021

Le projet d'Appui à la participation citoyenne, à la décentralisation et au développement local est un projet initié par le gouvernement burkinabè en collaboration avec le Luxembourg et le PNUD qui se fixe pour objectif principal d'accompagner des collectivités territoriales ciblées à améliorer leur performance en matière de réduction de pauvreté avec l'objectif de contribuer aux effets promus par le Plan national de développement économique et social.

Le projet sera réalisé sur une période de trois ans (2018-2021) et vise à poursuivre l'accompagnement de la mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation qui a pour objectif d'ancrer le développement du pays à partir de collectivités territoriales capables de produire des services publics locaux accessibles et de qualité et d'impulser le développement économique local.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:
1 500 000 EUR

PNUD | Jeunesse entreprenante et citoyenne

2018 - 2019

La Coopération luxembourgeoise contribue au projet « Jeunesse entreprenante et citoyenne » du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Ce programme, inspiré de la mise en œuvre de l'initiative YouthConnekt déjà implantée dans 12 pays africains, intervient comme l'acteur manquant de la chaîne vers l'atteinte des objectifs en matière d'emploi, d'entrepreneuriat et de citoyenneté active des jeunes et catalyseur de nouvelles approches de travail. La finalité de ce programme est d'optimiser la contribution des jeunes et des femmes des 13 régions du Burkina Faso au développement économique et social durable du pays à

travers le renforcement de leur autonomisation économique et leur contribution accrue à la résolution de problèmes sociétaux. Ce projet est en adéquation avec les résultats attendus par le PNUD dans le cadre de son document de programme pays pour la période 2018-2020. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Coopération luxembourgeoise, visant à renforcer l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes, ainsi que des Objectifs de développement durable des Nations unies.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:
1 500 000 EUR

OMC | Projet d'appui à la compétitivité des produits de la filière karité

2019 - 2021

Dans le cadre du CIR de l'OMC, qui appuie les PMA à acquérir une part plus importante du commerce global, le Luxembourg soutient la structure locale du CIR, sous la tutelle du ministère du Commerce burkinabè. Le projet PACFI-K porte sur la production, transformation, et commercialisation de la filière karité qui joue un rôle important dans l'économie des ménages et dans l'économie nationale. Cet accord trilatéral LU-BKF-CIR est venu compléter la contribution luxembourgeoise de 9 mil-

lions EUR au fonds global du CIR, et représente une première expérience d'un projet trilatéral pour le CIR. Il met un accent particulier sur le renforcement des capacités des acteurs ainsi que la compétitivité de leurs produits tournés vers l'exportation, à haute valeur ajoutée. Les activités bénéficient surtout aux femmes et aux jeunes qui sont les principaux acteurs de la filière.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:
1 315 465 EUR

UNCDF | Appui à la résilience économique et climatique des populations au Burkina Faso à travers les innovations financières et digitales

2018 - 2021

La Coopération luxembourgeoise contribue au projet « Appui à la résilience économique et climatique des populations au Burkina Faso à travers les innovations financières et digitales » du Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF). L'objectif global de ce programme est de contribuer à améliorer la résilience économique et climatique des populations au Burkina Faso par le développement d'une économie plus innovante, inclusive et durable, créatrice d'emplois stables et décents pour les femmes,

les jeunes, les exploitants agricoles et les micro-petites et moyennes entreprises (MPME). Le projet, réalisé sur une période de 3 ans (2018-2021), vise à participer à l'accroissement de la productivité et des revenus en tirant profit du potentiel des innovations digitales – financières et non financières – pour l'amélioration de l'accès au financement et aux opportunités économiques.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:
2 700 000 EUR

FNUAP | Autonomisation, accès à la santé sexuelle et reproductive et meilleure implication des femmes et jeunes vulnérables dans la protection de l'environnement et la prévention et gestion de conflits au Burkina Faso

2018 - 2021

Dans le cadre du PIC III entre le Luxembourg et le Burkina Faso, la Coopération luxembourgeoise contribue à hauteur de 5 000 400 EUR au projet « Autonomisation, accès à la santé sexuelle et reproductive et meilleure implication des femmes et jeunes vulnérables dans la protection de l'environnement et la prévention et gestion de conflits au Burkina Faso » proposé par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP).

Le projet est réalisé sur une durée de quatre ans (2018-2021) et vise à renforcer la résilience et l'autonomisation socio-économique des femmes en

milieu rural des diverses régions cibles et à améliorer l'accès des adolescents et jeunes aux services de qualité en matière de santé sexuelle et de reproduction, ainsi qu'aux compétences de vie courantes/employabilité. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Coopération luxembourgeoise, visant à renforcer l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes, ainsi que des Objectifs de développement durable des Nations unies.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
5 000 400 EUR

FAO | Gestion d'urgence et de sécurité sanitaire des aliments

2018 - 2020

Au Burkina Faso tout comme dans les autres pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les systèmes de sécurité sanitaire des aliments font face à de nombreux défis et les maladies d'origine alimentaire y sévissent de façon récurrente et pèsent lourdement sur des systèmes de santé déjà fragilisés et en déficit de ressources. Leur coût très élevé a un impact négatif sur la productivité et la croissance économique et limite la capacité des gouvernements à investir dans la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et les programmes de développement.

Ce projet de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a pour objec-

tif le renforcement du système national de sécurité sanitaire des aliments du Burkina Faso par un partage d'expérience avec le Sénégal pour permettre au Burkina Faso de disposer également d'un plan national de réponse, dans le cadre d'une collaboration tripartite (coopération Sud-Sud et triangulaire). Le projet vise aussi un renforcement des capacités dans le domaine de la « surveillance intégrée » de la chaîne alimentaire qui sera développée selon l'approche « Une seule santé », pour parvenir à une amélioration des résultats pour tous les secteurs et traiter efficacement les problèmes qui émergent à l'interface des différents secteurs concernés.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
950 000 EUR

ONUSIDA | Plan de rattrapage en Afrique de l'Ouest et du Centre (ONUSIDA)

2018 - 2019

Afin de mettre fin à l'épidémie du VIH/sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030, le Luxembourg s'est engagé en 2017 à soutenir les actions de plaidoyer, de sensibilisation et d'assistance technique de l'ONUSIDA pour réaliser l'objectif de traitement « 90-90-90 ». Cette cible ambitieuse vise à permettre à 90 % des personnes vivant avec le VIH de connaître leur statut sérologique, à 90 % de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées de recevoir un traitement antirétroviral durable et à ce que 90 % des personnes sous traitement antirétroviral aient une charge virale durablement supprimée.

Aujourd'hui, malgré l'accélération de la riposte mondiale aux VIH/sida, force est de constater que

l'Afrique de l'Ouest et du Centre reste confrontée à des défis importants et accuse des retards alarmants.

Il est donc indispensable de renforcer les activités de prévention afin de modifier la trajectoire de l'épidémie et d'atteindre l'objectif 90-90-90 d'ici 2020.

C'est dans cet objectif que le Luxembourg soutient l'ONUSIDA et plus particulièrement le plan de rattrapage en Afrique de l'Ouest et du Centre qui inclut la majorité de ses pays partenaires.

Au Burkina Faso, le VIH pédiatrique et les droits de l'homme (lutte contre la stigmatisation) ont été retenus comme priorités majeures du programme.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
2 000 000 EUR

Partenariat UE-WHO-LU-IE-OMS sur la couverture sanitaire universelle (CSU)

2013 - 2021

En dehors des projets multi-bi dans le cadre du PIC, la Coopération luxembourgeoise soutient un programme à travers l'OMS et en collaboration avec l'Union européenne, qui couvre ses cinq pays partenaires africains, c'est-à-dire le Burkina Faso, le Cabo Verde, le Mali, le Niger et le Sénégal, ainsi que le Laos qui a été ajouté en 2015 en tant que 6e pays pour le Luxembourg.

Il vise à renforcer la capacité des pays à développer et mettre en œuvre des politiques, stratégies et plans de santé solides et complets promouvant la couverture sanitaire universelle. Le programme est adapté aux besoins des différents pays et, de par sa nature de partenariat, aide à partager les leçons apprises et à favoriser les échanges Sud-Sud. Les partenaires principaux pour la mise en œuvre sur le terrain sont les ministères de la Santé, mais aussi d'autres partenaires nationaux et internationaux.

La coordination de la partie luxembourgeoise de ce programme est assurée par trois experts techniques,

dont un siégeant dans le bureau sous-régional de l'OMS à Ouagadougou et couvrant le Burkina Faso et le Niger, un deuxième siégeant dans le bureau de l'OMS à Bamako et couvrant le Mali, le Sénégal et le Cabo Verde, et enfin un troisième dans le bureau à Vientiane en charge du Laos.

Au Burkina Faso, le partenariat a élaboré une méthodologie pour les comptes nationaux de la santé adaptée au contexte du pays. Le partenariat a soutenu la collecte de données et l'analyse des résultats des comptes nationaux de la santé pour avoir une meilleure idée des coûts incombant aux ménages pour les soins et services de santé. Ces activités ont contribué à mettre en œuvre la gratuité des services de santé pendant la grossesse et l'accouchement.

Le partenariat a mené un nombre d'activités de plaidoyer soutenant la préparation et l'adoption d'une loi nationale sur la couverture sanitaire universelle.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
21 000 000 EUR

UE | Contribution luxembourgeoise au volet « Sahel – Région du Lac Tchad » du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

2016 - 2019

Le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne (UE) cherche à favoriser la stabilité et à adresser les raisons à l'origine des déplacements conséquents des populations en Afrique ainsi que de la déstabilisation. À travers ce fonds, l'UE et ses partenaires visent à améliorer la résilience

alimentaire, à créer des emplois tout en favorisant l'employabilité des jeunes, à améliorer la gestion migratoire et à promouvoir une bonne gouvernance.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
4 000 000 EUR

BIT | Appui à l'initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes dans la région du Sahel

2018 - 2019

L'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes est le premier effort global de l'ensemble du système des Nations unies pour la promotion de l'emploi des jeunes dans le monde entier. Elle rassemble les vastes ressources mondiales et le pouvoir de convocation de l'ONU et d'autres partenaires mondiaux clés afin de maximiser l'efficacité des investissements en matière d'emploi des jeunes et aider les États membres dans la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Le projet se concentre sur huit priorités thématiques (emplois verts pour les jeunes, compétences numé-

riques pour les jeunes, apprentissages de qualité, jeunes dans des situations fragiles, jeunes en transition vers l'économie formelle, jeunes dans l'économie rurale, entrepreneuriat et auto-emploi des jeunes, jeunes travailleurs dans des occupations dangereuses) dont chacune fait l'objet d'un plan d'action avec des orientations stratégiques pour la mise en oeuvre de politiques et programmes conjoints.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
4 000 000 EUR

FMI | Centre d'assistance technique dans le domaine du renforcement des capacités de gestion macro-économique

2017 - 2022

Depuis 2016, le ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère des Finances appuient le centre régional d'assistance technique du FMI en Afrique de l'Ouest avec une enveloppe totale de 5 millions EUR. L'assistance technique se concentre sur le renforcement des capacités de gestion macro-économique afin de permettre aux huit pays

de l'UEMOA de mettre en oeuvre des politiques de stabilité financière et de promotion de la croissance et d'atteindre leurs objectifs en matière de réduction de la pauvreté.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise
et du ministères des Finances :
5 000 000 EUR

OMC | Cadre intégré renforcé de l'Organisation mondiale du commerce

2009 - 2022

Le Cadre intégré renforcé (CIR) est un programme multi-donateurs lié directement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui aide les pays les moins avancés (PMA) à jouer un rôle plus actif dans le système commercial multilatéral. Tandis qu'un soutien au niveau de la gouvernance est souvent fourni,

le CIR soutient les secteurs identifiés comme prometteurs, notamment celui de l'agrobusiness, à travers des projets favorisant la commercialisation de la mangue séchée et des noix de cajou au Burkina Faso.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
9 000 000 EUR

Union africaine - AXIS (African Internet Exchange System)

2010 - 2019

La Coopération luxembourgeoise, à travers son agence d'exécution LuxDev, assure le rôle de *lead financier* du projet *African Internet Exchange System* initié par l'Union africaine dans le cadre du fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures. Prolongé jusqu'en 2019, le projet AXIS a pour objectif de mettre en place une infrastructure internet robuste à l'échelle du continent africain. Il prévoit ainsi la mise en place de points d'échange internet dans les 33 pays africains qui ne disposent pas encore d'une telle infrastructure et la création de cinq « *regional internet hubs* ». Ce projet permettra

ainsi de dégager d'importantes économies – estimées à 300 millions EUR par an – en évitant aux flux internet africains de devoir transiter par des points d'échange situés en dehors de l'Afrique.

C'est dans ce contexte que le Burkina Faso a franchi une nouvelle étape dans le développement de son économie numérique en lançant, en 2015, son propre point d'échange internet.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
300 000 EUR

Enda Santé - FEVE III

2016 - 2020

Avec l'assistance technique de l'ONG luxembourgeoise Stop Aids Now/Access a.s.b.l, le réseau international ENDA-Santé, avec siège à Dakar, met en œuvre au Burkina Faso un projet qui porte sur la lutte contre le Sida. Calqué sur l'initiative 90-90-90 d'ONUSIDA patronnée par le Luxembourg, le programme « Frontières et vulnérabilités au VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest (2016 – 2020) » est

le seul à l'échelle sous-régionale qui s'adresse aux populations les plus vulnérables dans les régions frontalières entre désormais neuf pays, à savoir, le Sénégal, le Burkina Faso, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Mali et le Niger.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
5 374 468 EUR

Partenariat entre la BCEAO et la House of Training/ATTF

2013 - 2021

En 2019, la Coopération luxembourgeoise a renouvelé la convention de financement (2019-2021) avec la House of Training/ATTF, visant à apporter une assistance technique à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en matière de formations dans le domaine bancaire et financier.

Destinés à des entités publiques et privées issues des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les appuis en

formation délivrés répondent à des besoins spécifiques exprimés par la BCEAO et qui ne sont pas couverts par leur organisme de formation interne, le Centre ouest-africain de formation et d'études bancaires (COFEB). Neuf séminaires sont prévus en 2019, ciblant les thèmes de l'implémentation de Bâle II-III en UEMOA, gouvernance et conformité.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
690 000 EUR

Cadre de conformité pour le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire pour les opérations de la Force conjointe du G5 Sahel

2018 - 2019

En février 2017, les chefs d'État des pays du G5 Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Tchad) ont annoncé la création d'une force régionale conjointe pour combattre le terrorisme, le crime organisé et le trafic d'êtres humains. Le Luxembourg a notamment contribué au soutien médical de la Force conjointe et à la réalisation d'un hôpital de campagne pour la Force conjointe à Sévaré au Mali. Cet engagement accru sur le plan de la sécurité et de la défense va de pair avec une coopération renforcée en faveur de la gouvernance et du respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire au Sahel. En effet, le G5 Sahel s'est engagé à mener les opérations de la Force conjointe en plein respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

À cette fin, et sur demande directe du G5 Sahel, un arrangement technique a été signé en février 2018 entre la Commission européenne, les Nations unies et le G5 Sahel en vue de fournir, par l'intermédiaire de la MINUSMA, un appui opérationnel et logistique spécial à la Force conjointe. Ce dispositif permettra ainsi de définir ensemble avec le G5 Sahel les mesures d'appui qui permettront de mettre en œuvre le cadre de conformité, proposé par les Nations unies (OHCHR), pour prévenir et traiter les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui pourraient être commises lors des opérations de la Force conjointe.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:
345 000 EUR

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest | Contribution au programme « Emploi, jeunes et femmes dans les économies locales »

2019 - 2020

L'emploi des jeunes constitue une priorité politique majeure en Afrique de l'Ouest. De nombreuses stratégies et études soulignent le grand nombre de jeunes qui devront être intégrés dans le marché du travail dans les années à venir. Tant les décideurs publics que les entreprises devront proposer des conditions sociales et macro-économiques, des compétences et un dynamisme économique appropriés pour générer suffisamment d'opportunités d'emploi. Dans ce contexte, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, dont le Luxembourg est membre, propose de :

- développer les données de base et d'approfondir l'analyse des politiques publiques sur les dimensions locales et territoriales de la création d'emploi, de la diversification et de l'inclusivité sociale ;
- promouvoir les approches territoriales et une meilleure compréhension des liens entre l'espace urbain et rural dans la définition des stratégies d'emploi et d'investissement ;
- proposer des recommandations politiques et identifier les domaines d'actions pour adresser les défis en matière d'emploi des jeunes et des femmes.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:
150 000 EUR

PNUD | Renforcement de la sécurité humaine et de la résilience communautaire

2016 - 2019

Ce projet du PNUD s'insère dans le contexte du combat contre les défis humanitaires, sécuritaires, politiques et environnementaux dans la région du Sahel. Les déplacements conséquents de populations au niveau intra et inter frontalier en raison de divers conflits ont créé des tensions sociales entre les réfugiés et les populations hôtes, particulièrement dans les zones frontalières du Mali vers la Mauritanie et du Mali vers le Burkina Faso. Le manque d'inclusion systématique de réconciliation des griefs du passé risque d'encourager les populations marginalisées et sans perspectives à rejoindre les groupes armés, complétant ainsi le cercle vicieux de violence, de déplacements forcés et de tensions sociales.

Le projet vise à renforcer les mécanismes formels et informels au niveau des communautés afin de favoriser la cohésion sociale, la sécurité communautaire et la résilience économique. Des activités génératrices de revenu sont créées pour les populations concernées afin de réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs. De même, la coordination et les

capacités exécutives des commissions économiques régionales sont renforcées. Le projet cherche à promouvoir l'amélioration des structures administratives, l'intériorisation des mécanismes de résolution de conflits au niveau local, régional et national ainsi qu'un meilleur accès à la justice. Le projet vise également à promouvoir l'égalité des sexes et à inclure la jeunesse locale dans la conception et mise en œuvre des activités sur place. Concrètement, le projet cherche à réduire la vulnérabilité et l'exposition des femmes, particulièrement affectées par les effets du changement climatique. L'engagement du PNUD dans la région du Sahel est efficace grâce à ses initiatives à la fois bilatérales et régionales visant à renforcer les liens entre les gouvernements, la société civile et les institutions informelles et soutenant la résilience des communautés en réduisant les conflits et en améliorant les moyens de subsistance.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
3 000 000 EUR

Projets de Coopération des ONG

Parmi les ONGD sous accord-cadre, Action Solidarité Tiers Monde, la Fondation Chrétiens pour le Sahel, la Croix-Rouge luxembourgeoise, son consortium avec Pharmaciens sans Frontières, ECPAT Luxembourg, Frères des Hommes, la Fondation Follereau Luxembourg, Handicap International Luxembourg et SOS Faim mettent actuellement 46 projets en œuvre qui se situent dans différents domaines : prévention des catastrophes et préparation à leur survenue, approvisionnement en eau potable, assainissement, droits de la personne, éducation et formation plurisectorielles et profession-

nelles, infrastructure pour la santé de base, logement à coût réduit, organisations et institutions pour l'égalité des femmes, participation démocratique et société civile, production agricole, ressources en terres cultivables, services médicaux et sociaux.

Le budget total de ces projets est de 17 169 581 EUR.

Le taux de cofinancement étant de 80 %, l'appui du Ministère à ces projets s'élève donc à 13 735 665 EUR.

Parmi les ONGD actuellement sous cofinancement, l'Association pour la promotion des Iles de Paix, la Fondation Dr. Elvire Engel, Lëtzebuenger Landjugend a Jongbaueren, Solidarësch Aktioun Echternach, le Soleil dans la main et Hand an Hand – Kanner, Elteren, Drëtt Welt mettent en œuvre 8 projets dans les domaines du développement agri-

cole et rural, de l'équipement scolaire et de l'éducation et formation plurisectorielles et professionnelles.

Le budget total de ces projets est de 3 871 597 EUR.

Le taux de cofinancement étant de 80 %, l'appui du Ministère à ces projets s'élève donc à 3 097 278 EUR.

Action humanitaire

2010 - 2019

En 2018, une contribution de 200 000 EUR a été attribuée, dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique 2017-2020 avec le Programme alimentaire mondial (PAM), pour la mise en œuvre d'un plan d'urgence et de résilience au Burkina. Au cours de la même année, l'ONG Handicap International Luxembourg a reçu une contribution de 100 000 EUR pour un projet de réponse intégrée aux besoins de la population affectée par la hausse de l'insécurité dans le Nord du Burkina Faso.

Le projet d'appui à la gestion de la sécurité de la Croix-Rouge burkinabé mis en œuvre sur deux années, à savoir 2018-2019, par la Croix-Rouge luxembourgeoise a reçu une contribution de 80 000 EUR.

En 2019, le Luxembourg a augmenté son soutien à l'assistance humanitaire au Burkina Faso en contribuant par 500 000 EUR, respectivement, aux opérations du PAM et au Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Microfinance

Le réseau global de la micro-assurance (Microinsurance Network), qui est basé à Luxembourg, a organisé en 2018 une formation initiale sur la micro-assurance pour les IMF burkinabè.

Le Luxembourg contribue à l'initiative **FIRST de la Banque mondiale**, qui vise à améliorer la supervision du secteur de la finance inclusive, ainsi que l'efficacité des fonds nationaux en vue de développer des opportunités de financement adéquates et durables aux PME, et en particulier aux femmes entrepreneurs, tout en facilitant la digitalisation des paiements. (Ministère des Finances)

Business Partnership Facility

La Business Partnership Facility (BPF) est un outil de la Coopération au développement luxembourgeoise qui vise à encourager le secteur privé luxembourgeois et européen à s'associer avec des partenaires dans les pays en développement pour mettre en place des projets commerciaux durables. Les secteurs éligibles pour un cofinancement sont :

- le biohealth ;
- les technologies de l'information et de la communication ;
- le fintech ;
- l'éco-innovation/économie circulaire ; et
- la logistique.

Dotée d'un million EUR par an, elle cible les pays partenaires du Luxembourg, dont le Burkina Faso.

Des soutiens ont été accordés à des projets facilitant le développement de plans d'affaires et de bordereaux en ligne, l'installation d'unités de production de mangues séchées, ou encore la récupération des terres arides désertiques en usant des biotechnologies durables. D'autres projets pourraient suivre en 2019.



Aide au développement autonome (ADA)

ADA, une ONG luxembourgeoise spécialisée en microfinance, soutient le secteur de la finance inclusive au Burkina Faso à travers plusieurs projets.

Dans le cadre de son initiative en finance digitale (*Digital Finance Initiative* – DFI), ADA apporte son expertise et cofinance les projets de l'IMF burkinabè GRAINE SARL dans la mise en place de solutions mobiles. En 2018, un nouveau programme visant à définir de nouveaux mécanismes innovants de financement de micro, petites et moyennes entreprises a été déployé au Burkina Faso avec les incubateurs BEOGOLAB, SIRILAB, La Fabrique et APME2A. D'ailleurs, ADA développe un outil d'évaluation permettant une mise en œuvre des pratiques optimales de bonne gouvernance, couplé avec un programme de coaching individuel pour cinq pays de la région, dont le Burkina Faso.

En matière de financement de l'agriculture, un appui technique en finance agricole est proposé, le but étant de permettre aux institutions financières sélectionnées de développer des services financiers

adaptés à leurs clientèles au sein des chaînes de valeur agricoles et agro-alimentaires.

En 2019, pour sa quatrième édition, la SAM (Semaine africaine de la microfinance) se tiendra à Ouagadougou, du 21 octobre au 25 octobre. Cet événement rassemblera l'ensemble des professionnels du secteur, directeurs d'IMF, de banques, de fonds d'investissements, d'institutions publiques, d'ONG ainsi que les représentants gouvernementaux pour une semaine entièrement dédiée à la finance inclusive. La SAM proposera plus de 20 formations gratuites, une conférence sur l'impact ainsi qu'une foire aux investisseurs et un village des innovateurs. En amont de la SAM 2019 se tiendra la 1^{re} édition du programme de formation en finance rurale et agricole en français organisée par ADA en partenariat avec la FAO.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
611 600 EUR

Contacts

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar

Nicole Bintner-Bakshian

Ambassadeur

Route de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor
B.P. 11750
Dakar/Peytavin, SÉNÉGAL

Email: dakar.amb@mae.etat.lu

Tel: (221 -202) 33 869 59 59

Fax: (221 -202) 33 869 59 60

<http://dakar.mae.lu>

Bureau de l'Ambassade à Ouagadougou

Joseph Senninger

Chargé d'Affaires

937 Avenue Kwamé N'krumah
11 B.P. 1609 CMS
Ouagadougou 11
BURKINA FASO

Email: ouagadougou.amb@mae.etat.lu

Tel: (226) 25 30 13 38

Tel (Mobile): (226) 76 45 45 20

Fax: (226) 25 30 13 40

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, ministère des Affaires étrangères et européennes

Joaquim Monteiro

Secrétaire de Légation
Desk Burkina Faso

6, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
LUXEMBOURG

Email: joaquim.monteiro@mae.etat.lu

Tel: (352) 2478 2338

Fax: (352) 46 38 42

Bureau de LuxDev au Burkina Faso

Hugues Legros

Représentant résident Burkina Faso

Josaphat Millogo

Chargé de programmes

B.P. n° 513
Ouagadougou 11
BURKINA FASO

Email: office.burkina@luxdev.lu

Tel: (226) 25 30 15 04

Fax: (226) 25 30 15 06

www.luxdev.lu

LuxDev siège

Max Glesener

Conseiller programmes
Afrique francophone, Burkina Faso

10, rue de la Grève
B.P. 2273
L-1022 Luxembourg, LUXEMBOURG

Email: glesener@luxdev.lu

Tel: (352) 29 58 58 253

Fax: (352) 29 58 58 200



**Direction de la coopération au développement
et de l'action humanitaire**
6, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
T (+352) 246-82351

www.cooperation.gouvernement.lu

 facebook.com/MAEE.Luxembourg

 twitter.com/mfa_lu